



COMMUNIQUÉ DES FORCES VIVES DE GUINÉE

DÉPÔT DES LETTRES DE DÉCLARATION DE LA MARCHÉ PACIFIQUE AU NIVEAU DES DIFFÉRENTES COMMUNES TRAVERSÉES

Le Comité d'organisation de la marche pacifique des Forces vives de Guinée (FVG), prévue le lundi 20 Mars 2023, informe l'opinion nationale que les lettres d'informations ont déjà été déposées au niveau des communes traversées par le cabinet de Maître Souleymane DIONGASSI BAH, Huissier de justice pour les juridictions de Guinée, commune de Kaloum.

- **Dépôt effectué à la commune de Matoto** : Vendredi 17 mars 2023 à 11h 18 minutes, lettre d'information reçue par Monsieur Ibrahima Kalil Cissé (Secrétariat central).
- **Dépôt effectué à la commune de Matam** : Vendredi 17 mars 2023 à 10h 40 minutes, lettre d'information reçue par Monsieur Mohamed Camara (Secrétariat central).
- **Dépôt effectué à la commune de Kaloum** : Vendredi 17 mars 2023 à 09h 59 minutes, lettre d'information reçue par Madame Djenab Camara (Secrétariat central).

Les Forces Vives de Guinée demandent aux autorités communales de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'encadrement de cette marche dans la paix et la quiétude sociale.

Les Forces Vives de Guinée invitent les citoyens pro-démocratie à respecter les consignes du guide du manifestant pour que cette mobilisation citoyenne soit une autre preuve éloquent de notre volonté de réussir la transition entamée le 05 septembre 2021.

Que l'esprit citoyen et civique guide nos pas.
Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Conakry, le 17 mars 2023
Le Comité d'Organisation